

# Les Iniquités socio-économiques et le Partenariat communautaire chez les femmes francophones et acadiennes de l'Atlantique

---

Anne Brown est professeure titulaire, directrice du programme des études de la femme ainsi que directrice du département d'études françaises à l'Université du Nouveau-Brunswick. Ses domaines de recherche portent, entre autres, sur la représentation de la violence faite aux femmes dans la littérature féminine francophone contemporaine.

Rina Arseneault détient une maîtrise en travail social de l'Université de Moncton. Depuis plusieurs années, elle s'intéresse aux liens entre les problématiques de la pauvreté, de l'éducation, de la santé et de la violence faite aux femmes. Nancy Benoit est la coordinatrice du projet L'équité socio-économique et les femmes francophones et acadiennes évoluant en situation minoritaire dans les provinces atlantiques depuis le mois de mai 2004. Elle a dirigé pendant deux ans une organisation acadienne vouée à des projets communautaires en Haïti.

---

## Abstract

This article sheds light on the socio-economic inequities faced by the Acadian and francophone women of the Atlantic provinces while describing the work carried out by the working group Femmes, Équité, Atlantique to help remedy this situation. Some of the themes broached are poverty, education and violence against women.

## Résumé

Cet article jette une lumière révélatrice sur les iniquités socio-économiques dont les Acadiennes et femmes francophone de l'Atlantique font les frais tout en décrivant le travail effectué par le groupe de travail Femmes, Équité, Atlantique pour remédier à cet état de fait. Parmi les thèmes abordés, on trouve la pauvreté, l'éducation et la violence faite aux femmes.

---

## Introduction

De nos jours, l'iniquité socio-économique engendre des injustices qui touchent l'ensemble de notre société. Au Canada, comme presque partout ailleurs, les injustices en question découlent des institutions culturelle, politique, économique et sociale. Or, faut-il le préciser, toutes ces injustices sont marquées par les différences entre les sexes. C'est ainsi que, malgré leurs efforts et leurs contributions, les femmes et les filles reçoivent rarement la part équitable des compensations économiques et sociales qui leur est due.

En Atlantique, les femmes francophones et acadiennes évoluant en situation minoritaire apparaissent comme particulièrement défavorisées par l'iniquité socio-économique tout en étant aux prises avec les innombrables difficultés qui en découlent. Notons par ailleurs que, jusqu'à date, peu de chercheurs se sont penchés sur cette problématique. Cet article a donc pour but de jeter une lumière révélatrice sur l'état de la situation socio-économique des femmes en question tout en décrivant le travail qu'effectue actuellement le Groupe de travail Femmes Équité Atlantique (FÉA)<sup>1</sup> pour contrer aux iniquités qui en découlent.

Dans un premier temps, nous vous présenterons un bref aperçu de la situation nationale relative à l'équité socio-économique des femmes. Après avoir exposé le contexte minoritaire dans lequel évoluent les femmes de langue maternelle française (LMF) des provinces atlantiques, nous décrirons l'état actuel de la situation socio-économique de ces dernières. Nous nous attacherons, par la suite, à démystifier les liens qui existent entre la problématique de l'iniquité socio-économique et les domaines suivants : la pauvreté, l'éducation et la violence faite aux femmes. En dernier lieu, nous aborderons le rôle privilégié que joue tout partenariat

communautaire dans l'accroissement de l'efficacité des initiatives destinées à promouvoir l'équité socio-économique dans les provinces de l'Atlantique.

### L'Équité socio-économique sur la scène nationale

En ce qui a trait à ses politiques législatives, le Canada a déjà reconnu la valeur de la diversité entre les femmes ainsi que les désavantages causés par la discrimination fondée sur le sexe surtout lorsque celle-ci s'ajoute à certains facteurs, notamment, la race, l'origine ethnique et autochtone, la situation familiale, les incapacités physiques ou mentales et l'âge. Au Canada, soulignons-le, l'égalité entre les sexes est inscrite dans la loi, soit aux articles 15 et 28 de la Charte canadienne des droits et libertés (ministère de la Justice 1981). Par ailleurs, voilà déjà bien une trentaine d'années que la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada recommanda, pour sa part, la création d'un programme d'action visant l'instauration d'une égalité économique entre les hommes et les femmes.<sup>2</sup>

Depuis lors, plusieurs structures et mécanismes visant l'égalité économique ainsi que l'abolition de la discrimination fondée sur le sexe furent mis en place au Canada. À titre d'exemple rappelons, qu'au fil des ans, le gouvernement fédéral a adopté plusieurs mesures pour contrer cette discrimination. Celles-ci ont d'ailleurs eu des répercussions favorables sur les conditions de vie des Canadiennes. Parmi les initiatives gouvernementales qui témoignent de cet état de fait, retenons les suivantes:

- ▶ l'amélioration des prestations pour enfants;
- ▶ les indemnités de garde d'enfants;
- ▶ les prestations parentales bonifiées, ainsi qu'une nouvelle prestation humanitaire pour aider les personnes subvenant aux besoins d'un parent gravement malade ou mourant;
- ▶ la nouvelle Loi sur l'immigration et la protection des réfugié(e)s.

Quoique les initiatives mentionnées ci-dessus soient tout à fait louables, force est néanmoins de constater que ni l'inscription dans la loi ni les initiatives visant à enrayer la

discrimination contre les femmes n'ont pu garantir l'égalité dans les faits. C'est ainsi que dans certains secteurs clés, il existe actuellement une perte inquiétante des acquis. À titre d'exemple, rappelons que dans un passé très récent, le Canada était considéré comme un chef de file en matière d'égalité entre les sexes et plusieurs pays adoptèrent des pratiques semblables aux nôtres et progressèrent ainsi en matière de politiques, de structures, de responsabilisation et d'obtention de résultats. Parmi ces pays, certains ont même réussi à dépasser le Canada dans cette longue marche vers l'équité socio-économique.

En effet, le classement international de la représentation des femmes dans les Parlements nationaux indiquait récemment que, sur cette question, le Canada se situait au 32<sup>e</sup> rang à l'échelle mondiale (Union interparlementaire 2005). C'est dire qu'il se classe bien loin derrière plusieurs pays en voie de développement dont, entre autres, le Burundi, le Mozambique et le Rwanda! Inutile de préciser, de plus, que les femmes sont toujours sous représentées dans les postes décisionnaires élus. La Chambre des communes est, quant à elle, tout aussi dépourvue d'une masse critique de femmes. Actuellement, les représentantes ne totalisent que 21% des députés élus. Et, comme le précise la chercheuse M<sup>me</sup> Nikki Macdonald : « L'élection 2004 a prouvé que pour atteindre le seuil significatif du tiers des députés, les chefs de partis, les appareils de parti et les femmes devront faire preuve d'engagement et de volonté. » (2004, 1).

### Les Canadiennes et le travail

De nos jours, les Canadiennes sont de plus en plus actives dans toutes les sphères de la vie sociale et économique du pays tout en constituant un pourcentage très important de la population active rémunérée. À titre d'indice, remarquons que dans le Bulletin 2004 de la situation des femmes au Nouveau-Brunswick, il est indiqué que, dans cette province, « la main d'œuvre se compose de 48% de femmes et de 52% d'hommes » (CCSF 2004,1).

Or, précisons-le, même si les Canadiennes, au même titre que les Néo-Brunswickoises, sont très actives sur le marché du travail, elles continuent néanmoins d'effectuer la plus grande part du travail non rémunéré au pays. Dans un

rapport intitulé : « Les femmes en tant que travailleuses non rémunérées », par exemple, on apprend qu'en moyenne générale, les Canadiennes consacrent quotidiennement 4,4 heures à un travail non rémunéré tandis que les hommes, eux, y consacrent seulement 2,7 heures (CFC, 2005). Or, les femmes qui assument ce travail supplémentaire non rémunéré payent souvent un prix très élevé pour leur bénévolat. En effet, en plus de « vivre des niveaux de stress beaucoup plus élevés », elles ont de plus « beaucoup moins de chances de bénéficier de nouvelles possibilités de formation, d'affaires ou d'emplois » (CFC 2005). Précisons par ailleurs que les femmes les plus accablées par le travail non rémunéré sont, bien sûr, celles qui appartiennent à ce qu'on appelle communément la « génération tartine », c'est-à-dire les femmes qui, tout en assumant pleinement les lourdes responsabilités d'un emploi à plein temps, effectuent la plus grosse partie des corvées ménagères tout en apportant des soins diligents à leurs enfants et à leurs parents âgés.

Et si le marché du travail s'avère désormais plus accessible aux femmes que par le passé, notons que le revenu de ces dernières reste toujours largement inférieur à celui des hommes. On observe en effet qu'en 2000, la majorité des femmes de LMF des provinces de l'Atlantique, par exemple, avait un revenu moyen d'emploi de 19 303\$ alors que les hommes francophones, eux, avaient un revenu moyen d'emploi de 29 182\$ (Fédération des femmes acadiennes 2004b, 78). S'il en est ainsi c'est, semblerait-il, parce que les femmes qui nous concernent occupent le plus souvent un emploi à temps partiel ou ne travaillent qu'une partie de l'année. À titre d'exemple, signalons qu'au Nouveau-Brunswick, 57% des femmes francophones et acadiennes occupent un travail à temps partiel ou ne travaillent qu'une partie de l'année; à l'Île-du-Prince-Édouard, le pourcentage est de 58%; en Nouvelle Écosse, il est de 59% alors qu'à Terre-Neuve et Labrador, ce pourcentage grimpe à 61% (Fédération des femmes acadiennes 2004b, 28). Il n'est pas sans intérêt de noter, par ailleurs, qu'en entraînant d'importantes compressions budgétaires ainsi que de nombreuses mises à pied à travers l'ensemble des provinces de l'Atlantique, la mondialisation jumelée aux récessions des années 80 et 90 ont incontestablement joué un rôle prépondérant sur le fait que

les femmes évoluant dans cette région occupent surtout des postes à temps partiel ou ne travaillent qu'une partie de l'année.

La situation canadienne en matière d'équité socio-économique révèle, elle aussi, des iniquités qui défavorisent surtout les femmes. En règle générale, les iniquités dont elles font les frais ont souvent de graves conséquences aussi bien sur leur santé mentale et physique que sur leur statut socio-économique et leur accès à l'éducation. Il arrive aussi souvent que ces iniquités viennent exacerber la violence faite à leur endroit surtout lorsqu'elles ne bénéficient d'aucun endroit où se réfugier.

Il va donc sans dire que toute politique publique qui s'élabore sans tenir compte d'une analyse approfondie des répercussions sociales et économiques qu'elle pourrait avoir sur les femmes risque d'entraîner de graves iniquités pour ces dernières. S'il en est ainsi c'est en grande partie dû au fait que l'iniquité socio-économique, précisons-le, relève de phénomènes sociaux, politiques ou économiques. Cette iniquité est présente lorsque la société véhicule des valeurs privilégiant certains groupes au détriment de tout autre groupe. Par exemple, dans la politique actuelle, les prestations de maternité et les prestations parentales sont offertes sous le régime d'assurance emploi. En règle générale, et à moins de ne recevoir une compensation de leur employeur, les parents ne peuvent bénéficier que de 55% de leur salaire. Or, notons-le, il existe aussi plusieurs catégories de personnes qui, elles, ne peuvent aucunement jouir de ces prestations. Il s'agit, entre autres, des:

- ▶ nouvelles mères adolescentes qui n'ont pas accumulé suffisamment de semaines de travail pour y être admissibles;
- ▶ travailleurs et travailleuses autonomes;
- ▶ immigrant(e)s récent(e)s;
- ▶ personnes à faible revenu;
- ▶ personnes qui occupent des emplois temporaires ou à temps partiel.<sup>3</sup>

Femmes acadiennes et francophones en Atlantique

Les femmes francophones et acadiennes en Atlantique

évoluent dans une des régions les plus pauvres du pays (Fédération des femmes acadiennes 2004a, 2). En effet, dans cette région, les revenus sont inférieurs à la moyenne canadienne. Par conséquent, les femmes acadiennes et francophones constituent l'un des groupes les plus démunis au pays. De plus, elles appartiennent à une minorité linguistique et vivent majoritairement en milieu rural et isolé. Précisons, par ailleurs, que parce qu'elles sont femmes, elles font face à des enjeux critiques qui leur sont propres et qui les empêchent souvent de s'investir en tant que citoyennes afin de revendiquer pleinement leurs droits.

En 2001, les femmes de LMF de l'Atlantique composaient 51% de la francophonie de cette région. (Fédération des femmes acadiennes 2004a, i). En plus d'être plus nombreuses que leurs vis-à-vis masculins, elles étaient aussi plus nombreuses à évoluer dans les régions rurales des provinces en question. C'est ainsi que lorsque l'on brosse le portrait de la situation socio-économique de la population en question, il est important de bien saisir l'unicité des régions rurales, car la réalité de ces régions diffère incontestablement de celle des régions urbaines.

#### Sous scolarisation et travail

Les femmes de LMF des provinces de l'Atlantique ont un niveau de scolarisation bien en dessous de la moyenne canadienne, d'une part, et de celle des anglophones de la même région, d'autre part. En 2001, par ailleurs, elles représentaient 20,9% de la population en question n'ayant pas poursuivi des études au-delà de la 8<sup>e</sup> année scolaire (Savoie 2004, 32). À titre de comparaison, notons que seulement 8,2% des femmes anglophones de la même région ont un aussi faible niveau de scolarisation (Savoie 2004, 32). À l'échelle nationale, le pourcentage de Canadiennes n'ayant pas poursuivi leurs études après la 8<sup>e</sup> année est de 10,2% (Savoie 2004, 32). Comme vous pouvez le constater, les femmes de LMF des provinces atlantiques sont les plus nombreuses au pays à ne pas avoir poursuivi leurs études au-delà de la 8<sup>e</sup> année scolaire.

Comparons maintenant la situation des femmes de LMF à celle des hommes de LMF de la même région. Tout d'abord, on observe que même si, en 2001, un peu plus

d'hommes (22,5%) que de femmes (20,2%) sont sous scolarisées, les femmes, quant à elles, sont plus nombreuses que les hommes à avoir décroché un diplôme de premier cycle ou un diplôme d'études supérieures (Fédération des femmes acadiennes 2004a, 6). Dans l'ensemble, les femmes diplômées apparaissent toutefois comme moins portées à poursuivre leurs études dans les domaines dits masculins. C'est ainsi qu'elles finissent par être plus nombreuses que leurs homologues masculins à œuvrer dans les secteurs d'activités les moins bien rémunérés. À titre d'indice soulignons le fait suivant: si les statistiques démontrent que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à étudier et à travailler dans les domaines de l'administration des affaires, cette réalité apparaît sous un tout autre jour lorsqu'on se rend à l'évidence qu'elles effectuent majoritairement du travail de secrétariat (Fédération des femmes acadiennes 2004a, iii).

Quant aux travailleuses à plein temps, notons qu'elles sont moins nombreuses dans les régions rurales des provinces atlantiques où les revenus sont plus faibles et les activités de formation liées au travail sont moins nombreuses. C'est ainsi qu'en 2001, le taux de chômage des femmes francophones et acadiennes en Atlantique était de 16,0% tandis que celui des hommes francophones était de 13,0% (Fédération des femmes acadiennes 2004a, 8). L'année précédente, le revenu total moyen des femmes de LMF était de 19 303\$ (Fédération des femmes acadiennes 2004a, 21). Or, ce revenu était donc inférieur à celui de l'ensemble des femmes de LMF évoluant à l'extérieur des provinces atlantiques pour qui le revenu se chiffrait à 23 669\$ (Fédération des femmes acadiennes 2004a, 21). Quant aux hommes de LMF, ceux-ci bénéficièrent d'un revenu total moyen de 29 182\$ (Fédération des femmes acadiennes 2004a, 22). En Atlantique, il existe donc un écart considérable entre le revenu total moyen des hommes de LMF et celui des femmes de LMF.

À cet état de fait s'ajoute une autre réalité: les femmes sont plus nombreuses que les hommes à exécuter un travail non rémunéré. En effet, elles sont presque deux fois plus nombreuses (49,0%) que les hommes (21,8 %) à consacrer plus de quinze heures par semaine aux travaux ménagers et aux soins des enfants (Fédération des femmes acadiennes 2004a, iii). Elles sont aussi deux fois plus

nombreuses (4,0%) que les hommes (2,1%) à vouer dix heures ou plus chaque semaine aux soins des personnes âgées (Fédération des femmes acadiennes 2004a, 16).

#### Femmes et Pauvreté

En 1980, les Canadiennes pauvres<sup>4</sup> âgées de dix-huit ans et plus étaient plus nombreuses que les hommes pauvres du même groupe d'âge (Conseil national du bien-être social 2004, 109). En 2001, cette tendance continua de se maintenir à travers le pays. Or, notons que parmi les femmes les plus pauvres, on trouve entre autres les mères seules. En Atlantique, on constate que le nombre de mères seules de LMF s'élevait à 10650 (Fédération des femmes acadiennes 2004a, iv). Un peu plus du quart (28,8%) de ces mères n'avaient pas terminé la 9e année scolaire (Fédération des femmes acadiennes 2004a, 24). De plus, la majorité d'entre elles (61,1%) n'avait pas poursuivi d'études postsecondaires (Fédération des femmes acadiennes 2004a, iv). En 2004, par ailleurs, ces mères seules avaient un revenu total moyen de 21 203 \$ (Fédération des femmes acadienne 2004b, 78).

Tout bien considéré, il est évident que les femmes francophones et acadiennes rencontrent des difficultés parfois insurmontables lorsqu'elles font face à des problèmes sociaux tels la pauvreté, l'analphabétisme, la sous scolarisation et la violence familiale. Elles sont ainsi donc plus vulnérables à la maladie tant physique que mentale. Or, certaines catégories de femmes sont plus vulnérables que d'autres aux problèmes sociaux mentionnés ci-dessus, notamment les immigrantes, les autochtones, les aînées, les jeunes, les femmes à besoins spéciaux et les mères monoparentales.

La pauvreté est un phénomène social complexe qui est loin de se limiter à une insuffisance de ressources matérielles ou financières. De fait, la pauvreté incarne avant tout un problème de société. Celui-ci découle de plusieurs réalités sociales dont la discrimination, l'exclusion sociale et économique, la marginalisation et l'isolement social, entre autres. Ces réalités sociales influencent sans conteste l'accès des individus aux ressources matérielles et financières susceptibles de leur accorder une qualité de vie adéquate. De plus, notons-le, ce sont ces mêmes ressources qui leur permettraient d'accéder à un épanouissement tant social que

politique au sein même de leur collectivité.

Ainsi, afin d'améliorer la situation socio-économique des femmes, il est essentiel, croyons-nous, de contrer les effets néfastes de la pauvreté, de la sous scolarisation, d'un revenu inadéquat, du chômage et, en dernier lieu, de la précarité des emplois. En effet, la pauvreté a sans conteste un effet négatif sur la santé aussi bien mentale que physique des femmes. De plus, la dépendance économique de ces dernières influe très souvent sur leur décision de rester auprès d'un conjoint violent. En dernier lieu, le faible nombre de femmes dans des postes d'influences à vraisemblablement l'effet de retarder la mise en place de politiques destinées à atténuer, voire à contrer les séquelles de la pauvreté sur les femmes.

#### Femmes et Violence

Les habitantes des régions rurales victimes de violence sont plus désavantagées que les femmes évoluant dans les centres urbains. En effet, dans ces régions, il existe une pénurie de ressources et de services mis à leur disposition. Sur ce point, la sociologue Jennie Hornosty précise, entre autres, que les femmes violentées vivant en milieu rural ont un accès limité à une panoplie de services (1995, 22). Parmi ces services notons une pénurie dans les services liés, entre autres, aux domaines suivants: la santé physique et mentale, l'éducation et les programmes de formation, l'accès aux logements à prix abordable, les transports en commun et les maisons de transition. De plus, puisque ces régions sont isolées, les taux de chômage et de pauvreté y sont plus élevés que dans les milieux urbains. Or, précisons-le, les iniquités socio-économiques rencontrées par toutes les femmes violentées incarnent des obstacles qui influent sur elles lorsqu'elles tentent désespérément de briser le cycle de la violence dans lequel elles sont emprisonnées. C'est dire que ces iniquités limitent souvent leurs choix lorsqu'elles tentent de mettre fin à cette violence.

De plus, lorsque les femmes sont victimes de violence physique ou morale, tous les aspects de leur vie s'avèrent, eux aussi, touchés par cette violence. On observe entre autres que leur capacité d'adaptation et leur efficacité au travail sont perturbées. Le plus souvent, par ailleurs, des difficultés relationnelles naissent entre la femme victime de

violence et ses enfants, les membres de sa famille et ses ami(e)s. Toutes ces difficultés finissent inmanquablement par entamer son estime de soi. C'est ainsi que la majorité des femmes victimes de violence conjugale a une très faible estime de soi.

La violence physique ou morale entraîne aussi des changements dans ses habitudes de vie. Certaines femmes violentées, par exemple, développent une forte dépendance à l'alcool et aux drogues. Cette dépendance vient, à son tour, augmenter le niveau de stress qui les assaillent. Les effets de la violence sur la santé des femmes violentées sont donc énormes. Précisons, par ailleurs, que ces effets se font ressentir aussi bien dans le secteur public (milieu de travail) que dans le secteur privé (milieu familial). C'est donc dire que la violence faite aux femmes nous concerne tous!

#### Le partenariat communautaire

Le partenariat communautaire a, du moins il nous semble, un rôle important à jouer dans la mobilisation des femmes acadiennes et francophones dans le cadre d'une lutte visant l'obtention d'une équité socio-économique. C'est pourquoi en janvier 2001, le Centre Muriel McQueen Ferguson pour la recherche sur la violence familiale (CRVF/FVRC)<sup>5</sup> a entrepris un projet visant l'accroissement de l'efficacité des femmes francophones et acadiennes évoluant en situation minoritaire dans les provinces de l'Atlantique lorsque celles-ci agissent sur des problématiques liées à l'iniquité socio-économique. Dans le cadre du premier volet de cette initiative, le Centre a convié des porteuses de dossiers, des représentantes gouvernementales, des militantes ainsi que des universitaires francophones à se regrouper pour développer une première stratégie visant une action collective. Ensemble, ces femmes ont organisé une rencontre régionale réunissant une soixantaine de femmes de LMF en provenance des quatre provinces de l'Atlantique.

Au cours de cette première rencontre interprovinciale, les participantes ont animé une discussion portant sur les iniquités socio-économiques que subissent les femmes francophones et acadiennes dans leur province respective. Elles ont, par ailleurs, identifié quatre domaines clés particulièrement marqués par ces iniquités, soit

l'éducation, la pauvreté, la santé et la violence faite aux femmes. Convaincues qu'il existait un besoin réel et urgent de réunir, de sensibiliser et de mobiliser les femmes de LMF afin de faire évoluer le dossier portant sur l'iniquité socio-économique, elles proposèrent la mise sur pied d'un Groupe de travail atlantique. Celui-ci se composerait de deux représentantes par province et servirait à assurer l'entraide tout en facilitant la collaboration entre chacune des quatre provinces.

C'est ainsi qu'en automne 2004, le Groupe de travail Femmes Équité Atlantique (FÉA) fut créé. Le mandat principal de FÉA est d'accroître la capacité des femmes de LMF à promouvoir l'adoption de politiques visant l'équité socio-économique. Pour se faire, FÉA commença par organiser une deuxième rencontre régionale devant réunir une trentaine de femmes francophones, véritables « championnes »<sup>6</sup> dans leur communauté respective, soit des femmes déjà impliquées dans la lutte pour l'égalité des droits.

Cette rencontre interprovinciale se déroula en 2005 à Moncton, et s'échelonna sur deux jours. Son objectif principal était d'outiller les « championnes » en question en leur offrant les ateliers de formation suivants: l'analyse comparative entre les sexes et les stratégies à déployer pour influencer les politiques publiques. Au cours de ces ateliers, les représentantes régionales discutèrent des stratégies provinciales liées à la diffusion dans leur communauté respective des renseignements qu'elles venaient de récolter. Ensuite, elles décidèrent d'entreprendre des démarches susceptibles de réunir et de sensibiliser d'autres femmes en région au rôle important que joue l'iniquité socio-économique dans la problématique de l'inégalité entre les sexes.

Cette rencontre a également permis au Groupe de travail Femmes Équité Atlantique d'alimenter son plan d'action en précisant de nouvelles stratégies. Parmi les stratégies actuellement en voie de développement, notons d'abord celle d'assurer une vigoureuse participation féminine dans les dossiers concernant la collectivité en général, et les femmes en particulier. C'est ainsi que dès 2005, le Groupe FÉA commença à rencontrer les femmes dans leur milieu afin de les sensibiliser à la problématique de l'iniquité socio-économique dans le but de les amener à se questionner et à se mobiliser

autour de cette problématique.

Une fois conscientisées à la problématique en question ainsi qu'à leur pouvoir d'influencer leur situation, ces femmes seront plus aptes à vouloir participer, du moins nous le croyons, dans l'avancement des dossiers qui les concernent. Notons qu'en améliorant leur situation, c'est aussi celle des hommes et de leur famille qu'elles amélioreront simultanément. Rappelons par ailleurs que si, au fil des dernières décennies, il s'est produit de grands changements dans les conditions de vie des Canadiennes, c'est notamment en raison des nombreuses initiatives visant de profondes modifications aux politiques gouvernementales qui furent menées à bien par divers regroupements de femmes.

Une deuxième stratégie privilégiée par le Groupe FÉA est celle d'encourager l'intégration féminine et francophone dans l'organisation des événements sociopolitiques qui se déroulent aussi bien sur la scène régionale et provinciale que sur la scène nationale. C'est cette intégration qui servira à assurer, dans le cadre des événements sociopolitiques mentionnés ci-dessus, la présence des dossiers du secteur femme sur ces diverses scènes. C'est ainsi que le Groupe FÉA participe actuellement à l'organisation du Sommet des femmes 2009<sup>7</sup> qui se déroulera au cours du quatrième Congrès Mondial Acadien<sup>8</sup> dans la région de la Péninsule acadienne, au Nouveau-Brunswick. De plus, les membres de FÉA sont responsables de faire valoir le dossier ayant trait à l'iniquité socio-économique des femmes de LMF de l'Atlantique lorsqu'elles siègent, dans leur province respective, au sein de comités qui se penchent sur cette problématique.

Pour mettre en œuvre son plan d'action, le Groupe FÉA a rencontré diverses femmes et organismes en région. Au printemps 2006, le FÉA a commencé à animer des sessions d'information et des forums de discussion portant sur les diverses iniquités socio-économiques touchant les femmes acadiennes et francophones. Jusqu'à date, le FÉA a organisé ces sessions et forums dans trois des quatre provinces de l'Atlantique, soit à Terre-Neuve et Labrador (Labrador City, Goose Bay, Saint John's et Grand' Terre); en Nouvelle-Écosse (Pubnico, McTaggan, Cheticamp, Petit de Grat, Halifax) et à l'Île-du-Prince-Édouard (région de Summerside). Le FÉA prévoit continuer ce travail de sensibilisation et de mobilisation dans

diverses communautés néo-brunswickoises à compter de l'automne 2006.

En plus de permettre au groupe de travail FÉA d'accéder à une perception plus précise des enjeux liés à l'iniquité socio-économique des femmes de LMF en Atlantique, ces sessions et forums lui ont aussi permis de recueillir des informations concrètes relatives aux conditions de travail des femmes évoluant dans les communautés en question.

L'information recueillie a permis au groupe FÉA d'élaborer un plan de communication dans l'intention d'étendre son mandat de sensibilisation et de mobilisation en vue d'inclure d'autres personnes clés dans la lutte contre l'iniquité socio-économique. Autrement dit, le Groupe FÉA travaille actuellement à rallier à sa cause divers autres regroupements de femmes évoluant dans les provinces de l'Atlantique. En plus, il travaille simultanément à définir les différents partenariats à développer dans diverses communautés francophones et acadiennes. Le Groupe FÉA souhaite s'allier à des personnes ressources qui sont en mesure de faire entendre la voix des femmes francophones et acadiennes sur la scène aussi bien régionale que nationale. Par ce fait même, le Groupe FÉA maintiendra son approche participative et continuera d'appuyer les femmes de LMF dans leurs démarches visant l'évolution du dossier de l'iniquité socio-économique.

Si ce projet se poursuit c'est parce que le Groupe FÉA est convaincu qu'il reste énormément de travail à faire pour sensibiliser le public, en général, et les décideurs politiques, en particulier, aux conséquences néfastes que les barrières socio-économiques engendrent sur la santé et le bien-être de la population et des communautés. Nous croyons, par ailleurs, qu'il est important pour les regroupements priorisant des dossiers tels la pauvreté, l'éducation, la violence faite aux femmes et la santé, d'identifier et de tenir compte des liens existants entre chacun de ces dossiers et l'iniquité socio-économique. Le Groupe FÉA encourage donc les femmes à se réunir; à apprendre les unes des autres; à échanger leurs ressources pour mieux identifier les enjeux communs; à unir leurs forces; à favoriser la mobilisation et l'action collective tout en privilégiant un partenariat communautaire susceptible de faire avancer leur cause.

## Conclusion

Le fait que les femmes francophones et acadiennes de l'Atlantique croulent sous le poids de diverses formes d'iniquités socio-économiques est évident à la lumière des données que nous avons présentées ci-dessus. Ces iniquités apparaissent, par ailleurs, comme soutenues par l'équilibre traditionnel des rôles qui dépendent eux-mêmes des statuts différents et des situations propres à chaque sexe. Il s'avère donc évident que l'équité socio-économique suppose d'emblée le changement des relations sociales et familiales ainsi que des systèmes de valeurs traditionnelles.

C'est pourquoi le Groupe FÉA cherche à exposer le mal qu'incarne l'iniquité socio-économique tout en sensibilisant le public ainsi que les décideurs politiques aux conséquences néfastes associées à cette iniquité. Pour ce faire, il continue de développer des partenariats communautaires tout en s'affiliant à divers groupes féminins dans les quatre provinces en question. Ce faisant, le Groupe FÉA pose les premiers jalons d'une prise de conscience collective qui incarne un appel urgent à un monde meilleur en Atlantique.

## Remerciements

Le travail du Groupe FÉA est rendu possible grâce à une aide financière fournie par Condition féminine Canada et Patrimoine Canada, par le biais du Programme de la femme et du Partenariat interministériel des communautés de langues officielles (PICLO), et du Programme Fonds pour la santé de la population de l'Agence de santé publique du Canada.

## Notes

1. Le Groupe de travail Femmes Équité Atlantique est composé de : Rina Arseneault, responsable du projet, Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale (CRVF); Nancy Benoit, Coordinatrice du projet, (CRVF); Anne Brown, Directrice du programme des études de la femme à la UNB; Anne-Marie Gammon, Association acadienne et francophone des aînées et aînés du N.-B.; Cathie Robichaud, Directrice générale, Femmes francophones de l'ouest du Labrador; Jean D'Entremont, Présidente, Fédération des femmes acadiennes de la Nouvelle-Écosse; Colette Arseneault, Directrice, Association des femmes acadiennes et francophones de l'Î.-P.-

É.; Francine Couture, Femmes de Terre-Neuve; Nicole Bujold, Agente de programmes Condition féminine Canada; Christine Arseneault et Giselle Bernard, Réseau de développement économique et d'employabilité de l'Î.-P.-É.; Huberte Gautreau, Coalition pour l'équité salariale au N.-B.; Marie-Claude Rioux, Femmes Action; Nathalie Cormier, Agente de programmes Patrimoine Canadien; Rosella Melanson, Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick; Rose-Aimée Haché, Fédération des Acadiennes et francophones du N.-B.; Dawn Shepherd, Agente de programmes, l'Agence de santé publique du Canada; Alya Hadjem, Coordinatrice, Collectif des Femmes du N.-B.

2. Précisons que toutes les recommandations contenues dans ce rapport publié en 1970 n'ont pas été appliquées.

3. Pour de plus amples détails relatifs à ce sujet, voir le rapport préliminaire de Women's Network PEI, Au-delà des apparences, p.19-30.

4. Pour de plus amples détails sur la nature de la pauvreté des femmes ainsi que sur les multiples séquelles de cette pauvreté sur celles-ci, voir de Pat Armstrong, Les Femmes et la Réforme sociale.

5. Situé sur le campus de l'Université du Nouveau-Brunswick (Frédéricton), le Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale est l'un des cinq centres canadiens ayant pour mandat la recherche sur la violence faite aux femmes.

6. Reconnue par les femmes de sa communauté comme étant une personne dotée de qualités de leadership, la championne incarne un véritable chef naturel.

7. Le premier Sommet des femmes a eu lieu à Moncton, au Nouveau-Brunswick, en 1994; le deuxième, en Louisiane, aux U.S.A., en 1999 et le troisième, à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, en 2004. Le Sommet des femmes permet aux Acadiennes provenant des provinces de l'Atlantique ou d'ailleurs de se réunir afin de discuter, entre autres, des

diverses problématiques présentes dans leurs régions respectives dans le but d'identifier les chemins à suivre pour tenter d'y remédier.

8. Le Congrès mondial acadien « Retrouvailles 1994 » fut le plus grand rassemblement d'Acadiens et d'Acadiennes depuis la période de la Déportation (1755 à 1758). Le deuxième Congrès mondial acadien fut tenu en Louisiane, aux États-Unis, en 1999; le troisième à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, en 2004. Notons que le quatrième congrès se déroulera dans la Péninsule acadienne, au Nouveau-Brunswick, en 2009. Le Congrès mondial acadien a pour but de renforcer le sentiment d'identité et d'appartenance des Acadiens et des Acadiennes. De plus, ce rassemblement leur permet d'élaborer une vision de l'avenir du peuple acadien tout en célébrant les grandes richesses de la culture acadienne.

#### Ouvrages Cités

Armstrong, Pat. Les Femmes et la Réforme sociale. Maritime Centre of Excellence for Women's Health: Halifax, 1999.

Commission royale d'enquête sur la condition de la femme. Rapport de la Commission royale d'enquête sur la condition de la femme au Canada. Ottawa: La Commission, 1970.

Condition féminine Canada (CFC). « Les femmes en tant que travailleuses non rémunérées, » Accroître l'apport des femmes dans les positions stratégiques sur la politique commerciale internationale du Canada à l'OMC. [En ligne]. Disponible: <http://www.swc-cfc.gc.ca>. 2005.

Conseil consultatif sur la condition de la femme (CCCF) du Nouveau-Brunswick. Bulletin 2004 de la situation des femmes du Nouveau-Brunswick. CCSF: Frédéricton, 2004. [En ligne]. Disponible: [www.acswcccf.nb.ca/French/documents](http://www.acswcccf.nb.ca/French/documents).

Conseil national du bien-être social. Profil de la pauvreté. Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux. Canada: Ottawa, Vol. 122, 2004.

Fédération des femmes acadiennes de la Nouvelle-Écosse. « La

reconnaissance du travail traditionnellement occupé par les femmes et sous-rémunéré, » Document de réflexion. Femmes acadiennes et francophones en Atlantique: Dartmouth, 2004a.

\_\_\_\_\_. Actes du Sommet: Autonomie au féminin. Femmes acadiennes et francophones en Atlantique: Dartmouth, 2004b.

Hornosty, Jennie. « Wife Abuse in Rural Regions: Structural Problems in Leaving Abusive Relationships », With a Rural Focus (sous la dir. de Frank Vanclay), Centre for Rural Social Research: Charles Sturt University, Australia, 1995.

Macdonald, Nikki. « Les femmes candidates: un seuil à franchir », Perspectives électorales. Élections Canada: Ottawa, 2004. [En ligne]. Disponible: [http://www.elections.ca/eca/article-\\_search/](http://www.elections.ca/eca/article-_search/).

Ministère de la Justice Canada. « Droits à l'égalité », Charte canadienne des droits et des libertés. Ottawa, 1981. [En ligne]. Disponible: <http://lois.justice.gc.ca/fr/charte>.

Savoie, Irène. Mieux se connaître pour mieux avancer: Les femmes francophones au Nouveau-Brunswick. Condition Féminine Canada et Fédération des dames d'Acadie: NB, Avril 2004.

Union interparlementaire. Les femmes dans les parlements nationaux. 30 novembre, 2005. [En ligne]. Disponible : <http://www.ipu.org/wmn-e/classif.htm>

Women's Network PEI. Au-delà des apparences: examen en profondeur des prestations parentales. Condition féminine Canada: PEI, 2005.